



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

déficit budgétaire

Question écrite n° 81919

Texte de la question

M. Élie Aboud alerte M. le ministre des finances et des comptes publics sur le rapport rendu le 27 mai 2015 par la Cour des comptes. La baisse du déficit de l'État est constante depuis 2010. Ou plutôt elle l'était jusqu'en 2014. En effet, pour l'année 2014, le déficit croît de 10,7 milliards d'euros. Celui-ci dépend principalement des revenus fiscaux surévalués de 9 milliards d'euros par le Gouvernement toujours selon la Cour des comptes. Les résultats sont donc loin d'être ceux attendus et annoncés. Afin de retrouver la crédibilité perdue par la France, le redressement des comptes de l'État est primordial. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81919

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2015](#), page 4691

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)